



n°13
avril 2013

le lupirullien

Commune de Rouilly Saint Loup

Bulletin Municipal d'Information



imprimé par nos soins

SOMMAIRE

Le mot du maire	page 2
Sommaire	page 3
Mémento 2013	
Mairie - Services d'urgence - Trésorerie	page 4
Services divers	page 5
Loisirs - Location de la Salle Polyvalente - Associations	page 6
Santé et Paramédical - Commerçants - Artisans	page 7
Ecole Primaire - R.P.I	page 8
S.I.V.O.S - Collège - Horaires de bus	page 9
Horaires de bus - Transports en commun	page 10
Collecte des déchets - Déchetteries	page 11
Etat Civil 2012-2013	page 12
Compte-rendu des réunions du Conseil Municipal	page 13
Le film de l'année 2012-2013	page 23
Les pompiers communiquent	page 34
Je cours, tu cours...	page 38
Photo souvenir 1992-1993	page 39

Couverture :

La photo de la première page a été prise du haut du château d'eau en janvier 2011.

Si vous avez d'autres photos de Rouilly, aériennes ou non, anciennes ou plus récentes, merci de les prêter à la mairie pour les prochaines couvertures du Lupirullien.

Directeur de la publication :

Jean-Pierre MARTY

Responsable de la publication :

Jean-Marie CASTEX

Afin d'améliorer les futurs numéros du Lupirullien, merci de signaler les erreurs ou les omissions qui auraient pu se glisser malencontreusement dans ce numéro.



 03.25.41.58.39	Mairie	 03.25.40.38.71
27, rue Saint-Loup 10800 Rouilly-Saint-Loup Heures d'ouverture du secrétariat : Lundi et Jeudi de 17 h 30 à 19 h 30 E-mail du secrétariat : mairierouillysaintloup@wanadoo.fr E-mail des adjoints : adjoints10800rouilly@orange.fr Adresse du site Internet : www.rouilly-saint-loup.fr	Maire : Jean-Pierre MARTY  03.25.41.59.43 1^{er} Adjoint : Patrice PICHENEY 2^{ème} Adjoint : Dominique ANTOINE 3^{ème} Adjoint : Jean-Marie CASTEX  03.25.41.58.57 Secrétaire : Charles COTTE Agent d'entretien : Mireille VINCENT	

Services d'Urgence	
SAMU :  15 ou 112 Centre hospitalier :  03.25.49.49.49 Pompiers de Rouilly-Saint-Loup : Ludovic ROGER  06.13.57.62.37 Pompiers de Troyes :  18 Gendarmerie de Bréviandes :  17 ou 03.25.83.17.50	Urgence Eau Assainissement : du Lundi au Vendredi de 8 h à 18 h  03.58.58.20.00 dépannage 24/24  03.58.58.20.09 Electricité :  08.10.33.30.10 Secrétariat du S.D.D.E.A : (heures de bureau)  03.25.41.17.17

Trésorerie de Lusigny sur Barse	
14, rue Genevois 10270 Lusigny sur Barse  03.25.41.20.43 Comptable du Trésor : Vincent MARQUE	Heures d'ouverture : Lundi, Mardi, Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 Mercredi, Vendredi de 8 h à 12 h



Assistantes Maternelles (A.M) et Familiales (A.F)

Judith ANASSE (A.M) 11, rue des Pâtures de Montceaux ☎ 03.25.42.81.10 Séverine COUSINIE (A.M) 2 ter, rue des Orméés ☎ 03.25.74.52.06	Najat BOUMMANE-FOULON (A.M) 1, rue du Lavoir de Menois ☎ 03.25.73.45.72 Claudette COTIBY (A.M) 21, rue Saint-Loup ☎ 03.25.41.59.14	Madeleine ZIVIC (A.F) 5, rue des Pâtures de Montceaux ☎ 03.25.41.59.21
--	--	--

Services à la Personne

Accueil familial des personnes âgées : Liliane BLASSIC 12, rue de la Ferme de la Planche ☎ 03.25.73.92.24	Aide à domicile en milieu rural (A.D.M.R.) 1 bis, rue des Abeilles 10390 Verrières ☎ 03.25.43.90.22 Présidente de l'A.D.M.R. des AUMONT : Régine MAS
---	---

Agence Postale

Agence Postale Communale de Montaulin : ☎ 03.25.41.24.80 ouverte du Lundi au Vendredi de 17 h à 19 h	<i>La commune ne disposant pas d'Agence Postale, le service le plus proche vous est proposé.</i>
---	---

Presse Locale

Correspondant de l'Est-Eclair et de Libération-Champagne : Jean-Marie CASTEX ☎ 03.25.41.58.57	<i>Personne à contacter pour faire paraître dans la presse locale des articles concernant la commune.</i>
---	--

Culte

Personnes relais de la commune : Ghislaine HANIN ☎ 03.25.41.58.13 Laureen ROGER ☎ 03.25.41.02.26	Secteur paroissial de Saint Julien les Villas : Père Emmanuel LEROUX Presbytère de Saint Julien 11, rue de Sancey 10800 Saint Julien les Villas ☎ 03.25.82.12.86
--	--



Location de la Salle Polyvalente ☎ 03.25.41.58.39

CAUTION : 1200 €		Habitant de la Commune	Personne de l'extérieur
1 jour	Fêtes familiales - Associations	300 €	450 €
2 jours	Mariages - Fêtes familiales - Associations	450 €	600 €

Associations Locales

Amicale des Sapeurs Pompiers

Chef de Corps :

Ludovic ROGER

☎ **06.13.57.62.37**

Les Accidentés de la vie

Responsable local :

Daniel GARNIER

☎ **03.25.73.11.51**

Loisirs

Société Municipale de Pêche

Président :

Jean-Pierre MARTY

☎ **03.25.41.58.39**

Mairie

27, rue Saint Loup

Cartes à l'année :

Invitations :

Habitant de Rouilly-Saint-Loup : 24 €

Invitation simple : 5 €

Habitant de Rouilly-Saint-Loup (+ 65 ans) : 22 €

Invitation truite : 15 €

Personne extérieure à la commune : 45 €

Société de Chasse

Président :

Laurent CORDIER

☎ **06.85.24.04.41**

30, rue des Ormées

Centre Equestre de Menois « les Sabots d'Or »

Responsable :

Anne-Laure BRUNAUD

☎ **06.09.62.36.17**

Parc Acrobatique Forestier « Grimpobranches »

Parc de Menois

1, rue du Château

☎ **06.12.03.62.33**



Santé et Paramédical

*La commune ne disposant pas de professionnels de la santé,
les services médicaux proposés sont ceux de la commune de Verrières.*

Médecin : Docteur Jacques DEGLAIRE

☎ **03.25.41.97.22**

Infirmières : Laurence BOULARD

Angélique MARIN

☎ **06.13.02.47.16**

Dentiste : Docteur Stanislas DZIURA

☎ **03.25.41.75.82**

Prothésiste dentaire : Sylvain BOULARD

☎ **03.25.41.84.06**

Kinésithérapeute : Gaëlle FOURNET

☎ **03.25.41.77.19**

Ostéopathe : Pablo NUNEZ

☎ **06.70.38.57.26**

Pédicure Podologue :

Christophe DEVARREWAERE

☎ **03.25.79.50.30**

Pharmacie : Jean-Hervé VARIN

☎ **03.25.41.97.33**

Praticienne en psychothérapie

art-thérapeute : Fabiola GOFFREDI

☎ **06.60.85.59.64**

Service de soins infirmiers à domicile : ADMR

☎ **03.25.43.90.22**

Service vétérinaire :

Docteur Christophe ROBERT

☎ **03.25.46.05.33**

Commerçants et Artisans

Couvreurs :

SARL COURTALON-DI MALTA

☎ **03.25.78.34.26**

SARL MICHEL :

☎ **03.25.81.00.15**

Espaces verts :

C.A.T Menois :

☎ **03.25.76.27.00**

PEPINIERES BALTET

☎ **03.25.80.62.68**

Garagiste :

GARAGE RENAULT

Daniel VIARD

☎ **03.25.41.59.13**

Maçon :

CARLAC CONSTRUCTIONS

☎ **03.25.41.54.45**

Maraîcher :

Xavier COLLINET

☎ **03.25.41.55.80**

Peintre :

Alain RIPOLL :

☎ **03.25.41.59.24**

Plaquiste, Aménagement des combles :

Fabien CHAUVIN :

☎ **03.25.81.66.04**

Taxi de Rouilly-Saint-Loup :

Laureen ROGER

☎ **06.27.39.58.14**

Terrassement :

Patrice GLOTON

☎ **03.25.41.59.32**

Traitement de bois :

Jean-Claude VINCENT

☎ **03.25.41.58.33**



Ecole Primaire		☎ 03.25.41.59.67
19, rue de l'Ecole 10800 Rouilly-Saint-Loup E-mail : ecolersl@wanadoo.fr	Directeur : Jean-Marie CASTEX Adjointe : Sonia DULOUT Horaires : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8 h 25 / 11 h 25 13 h 20 / 16 h 20	

Regroupement Pédagogique Intercommunal			
<i>L'école primaire fonctionne en R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec les écoles de Daudes, de Montaulin et de Ruvigny.</i> 1) La pré-inscription d'un enfant dans l'une des écoles du R.P.I. se fait à la Mairie de la commune de résidence. 2) L'inscription se fait auprès du Président du SIVOS (voir page 9). 3) L'admission se fait ensuite à l'Ecole Maternelle de Ruvigny pour l'enfant qui entre en Maternelle et qui doit être âgé de 3 ans dans l'année civile de la rentrée scolaire, ou auprès du directeur de l'école indiquée par le Président du SIVOS pour tous les autres niveaux.			
Ecole	Téléphone	Niveaux pour l'année scolaire 2012-2013	Enseignant(e)
Ruvigny 1, Grande rue	03.25.80.76.38	Petite Section de Maternelle	Joëlle GROSSET*
		Moyenne Section de Maternelle	Dorothée BUROT Joseph PAILLARD
Daudes 7, rue de la Libération	03.25.41.59.80	Grande Section de Maternelle	Emmanuelle MOULET*
		Cours Préparatoire (CP)	Delphine PIQUEE
Montaulin 94, Grande rue	03.25.41.54.30	Cours Elémentaires (CE1-CE2)	Jennifer FERRAND
		Cours Moyens (CM1)	Richard MARTY*
Rouilly-Saint-Loup 19, rue de l'école	03.25.41.59.67	Cours Elémentaires (CE1-CE2)	Sonia DULOUT
		Cours Moyens (CM2)	Jean-Marie CASTEX*

* Directeur, Directrice de l'école



Syndicat Intercommunal à VOcation Scolaire

4, Impasse du Bois 10410 Ruvigny ☎ 03.25.40.23.71	Président : Fabrice GERARD Vice-Présidente : Florence GOGIEN Vice-Président : Alain LEGROS	Tarifs 2013 pour les habitants du R.P.I (à titre indicatif) QF : < 2000€ / QF> 2000 €
Garderie	ouverte aux enfants du R.P.I. le matin de 7 h 30 à 8 h 20 et le soir de 16 h 15 à 18 h 30.	1,85 € / 1,95 € / heure goûter 1 € / 1,05 €
Cantine	ouverte aux enfants du R.P.I. les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis.	5 € / 5,10 € le repas et la garderie (3,98 € + 1,02 €) / (4,03 € + 1,07 €)
Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)	ouvert les Mercredis et pendant les vacances scolaires de 9 h à 17 h. La garderie fonctionne également. (voir horaires plus haut)	journée sans cantine : 11,70 € / 11,80 € journée avec cantine : 12,75 € / 12,85 € 1/2 journée sans cantine : 9,20 € / 10,20 € 1/2 journée avec cantine : 12,25 € / 13,25 €

Horaires de Ramassage Scolaire du R.P.I.

	Ruvigny	Rouilly	Daudes	Montaulin	Daudes	Rouilly	Ruvigny
Matin	7.58/8.00	8.04	8.09	8.12	8.15	8.19	8.24/8.25
Soir	16.15/16.19	16.24	16.28	16.31	16.34	16.39	16.44/16.46

	Montaulin	Daudes	Rouilly	Ruvigny	Rouilly	Daudes	Montaulin
Midi	11.15	11.20	11.25	11.30/11.32/11.34	11.38	11.42	11.44

	Ruvigny	Montaulin	Daudes	Rouilly	Ruvigny	Rouilly	Daudes	Montaulin
Après-midi	12.48	12.56	12.58	13.02	13.06/13.08/13.10	13.15	13.20	13.25

Collège Charles Delaunay de Lusigny sur Barse

29, rue Charles Delaunay 10270 Lusigny sur Barse ☎ 03.25.43.84.20	Principal : Jean-Pierre BORDELOT Principal adjoint : Muriel LAUBY Secrétaire : Dominique GARNIER CPE : Catherine MISSWALD Conseillère d'Orientation : Nathalie BOUHASS Intendante : Martine MOREAU Infirmière : Latife MOURGEON
--	--



Horaires de Ramassage Scolaire du Collège

	Menois (Place des Tilleuls)	Rouillerot (rue des Ormées)	Ecole Primaire (rue de l'Ecole)
Matin	8.25	8.31	8.28
Soir	17.35	17.29	17.32
Mercredi (retour)	12.32	12.27	12.29

TER (Service de Bus)

Pour les élèves de moins de 21 ans,
le Conseil Général prend en charge l'Abonnement Scolaire Réglementé (A.S.R).
La demande d'A.S.R est établie sur un imprimé remis à l'élève par l'établissement scolaire.

Chaumont / Rouilly-Saint-Loup / Troyes

	LMMJV	Samedi	LMMJV	Samedi
Rouilly-Saint-Loup (Ecole)	7.12	7.15	13.42	13.44
Rouilly-Saint-Loup (Place des Tilleuls)	7.15	7.17	13.44	13.46
Saint Julien les Villas	7.20	7.22	13.49	13.51
Troyes (Quennedey)	7.24	7.26	13.53	13.55
Troyes (Boulevard du 14 Juillet)	7.27	7.28	13.56	13.57
Troyes (Boulevard Victor Hugo)	7.29	7.30	14.01	13.59
Troyes (Gare)	7.32	7.33	14.05	14.02

Troyes / Rouilly-Saint-Loup / Chaumont

	LMMJV	Samedi	LMMJV	Samedi
Troyes (Gare)	12.00	12.10	17.25	18.26
Troyes (Boulevard Victor Hugo)	12.03	12.13	17.30	18.29
Troyes (Boulevard du 14 Juillet)	12.08	12.18	17.33	18.31
Troyes (Quennedey)	12.10	12.20	17.36	18.33
Saint Julien les Villas	12.16	12.26	17.41	18.37
Rouilly-Saint-Loup (Place des Tilleuls)	12.21	12.31	17.46	18.42
Rouilly-Saint-Loup (Ecole)	12.23	12.33	17.48	18.44



03.25.41.08.03

Collecte des Déchets



03.32.41.66.60

La collecte des **Ordures Ménagères (O.M.)** et des sacs de **tri** est effectuée par le Syndicat Intercommunal des Déchets Ménagers du Territoire d'Orient (S.I.E.D.M.T.O)

Site internet : www.siedmto.fr

E-mail : siedmto@orange.fr

	janvier	février	mars	avril	mai	juin
O.M. + tri				Samedi 6	Samedi 4	
O.M.	Vendredi 4	Vendredi 1	Vendredi 1	Vendredi 12	Vendredi 10	Vendredi 7
O.M. + tri	Vendredi 11	Vendredi 8	Vendredi 8	Vendredi 19	Vendredi 17	Vendredi 14
O.M.	Vendredi 18	Vendredi 15	Vendredi 15	Vendredi 26	Vendredi 24	Vendredi 21
O.M. + tri	Vendredi 25	Vendredi 22	Vendredi 22		Vendredi 31	Vendredi 28
O.M.			Vendredi 29			
	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
O.M. + tri			Vendredi 6	Vendredi 4	Samedi 2	
O.M.	Vendredi 5	Vendredi 2	Vendredi 13	Vendredi 11	Vendredi 8	Vendredi 6
O.M. + tri	Vendredi 12	Vendredi 9	Vendredi 20	Vendredi 18	Samedi 16	Vendredi 13
O.M.	Vendredi 19	Samedi 17	Vendredi 27	Vendredi 25	Vendredi 22	Vendredi 20
O.M. + tri	Vendredi 26	Vendredi 23			Vendredi 29	Samedi 28
O.M.		Vendredi 30				

Déchetterie de Saint Julien les Villas 03.25.49.65.89

Fermeture hebdomadaire : Mardi	Horaires d'été (du 1 ^{er} avril au 30 septembre)	Horaires d'hiver (du 1 ^{er} octobre au 31 mars)
du Lundi au Vendredi	9 h à 12 h / 15 h à 19 h	9 h à 12 h / 14 h à 17 h 30
Samedi	9 h à 19 h	9 h à 17 h 30
Dimanche	10 h à 12 h 30	

Déchetterie de Lusigny sur Barse 08.99.10.64.87

Lundi et Jeudi	9 h à 12 h	
Mercredi	été : 15 h à 18 h	
Samedi	été : 9 h à 12 h / 15 h à 18 h	hiver : 9 h à 12 h / 14 h à 17 h



Naissances



Cette année, les cigognes ont fait un détour !

Mariages

Audrey MEIGNEIN et Sébastien DOS SANTOS 12 mai 2012



Décès



Monique GAULE	9 mai 2012
Denise VANDAMME	31 mai 2012
Jacques CORNUT	17 juin 2012
Robert KANDIN	9 septembre 2012
Jacqueline CLERET	16 octobre 2012
Bernard MARTY	27 décembre 2012
Michel CORDIER	23 janvier 2013
Jeannine BILLEBAULT	14 février 2013
Marie-Pierre MARTIN	12 avril 2013

Nouveaux habitants

La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et les invite à se présenter à la mairie dès leur arrivée afin de faire connaissance et de faciliter leurs démarches administratives.

Geneviève et Pierre BLOT (<i>oubli 2012</i>)	2, bis rue des Ormées
Jessy VIARD et Vincent LEBRIEZ	50, rue des Grèves
Sonia ERARD et Romain CHOLOT	53, rue des Grèves
Maggy KELLER et Clément MARTIN	2, rue du Château
Sylvie GILLET et Joël FARDET	1, rue de la Basse-Commune



Compte-Rendu des réunions du Conseil Municipal

Séance du 10 avril 2012

Comptes de gestion :

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion du Receveur Municipal pour l'année 2011, concernant la commune, le service des Eaux, et le Centre Communal d'Action Social.

Comptes Administratifs :

Le Conseil Municipal approuve les comptes administratifs 2011, comme résumés dans le tableau suivant :

		Commune	CCAS	S.Eaux
Fonctionnement	Clôture 2010	83 838.88	880.39	1 153.35
	Recettes	406 327.36	4 066.66	3 680.15
	Dépenses	310 756.07	5 025.89	4 806.37
	Résultat	179 410.17	-78.84	27.13
Investissement	Clôture 2010	21 681.27		20 011.04
	Recettes	59 932.18		4 182.03
	Dépenses	87 033.41		136.34
	Résultat	-5 419.96		24 056.73

Vote des taux d'imposition :

Le Conseil Municipal vote les taux d'imposition 2012 comme résumés dans le tableau suivant :

	Bases 2011	Taux 2011	Bases 2012	Taux 2012	Produit 2012
TH	452 849	26.01	469 200	26.01	122 039
TFB	266 853	24.69	283 000	24.69	69 873
TFNB	52 686	19.50	53 600	19.50	10 452
CFE	162 870	23.46	168 600	23.46	39 554

Affectation des résultats :

Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats 2011 de la façon suivante :

- Affectation au R 1068 en investissement : 5 420 €
- Report de fonctionnement R 002 : 173 990 €

Espaces verts :

Le Conseil retient l'offre de l'ESAT de Menois pour l'entretien annuel des espaces verts, pour une somme de 8 619 € TTC.

Gestion du Service des Eaux :

Le Maire expose au Conseil le rapport en vue du recours à la délégation de service public pour la gestion de la production et de la distribution d'eau potable sur la commune.

Il est rappelé que la commune a délégué en 2000, la gestion de son service de distribution d'eau potable à la société SAUR, par un contrat qui prendra fin le 31/12/2012. Le rapport présente les enjeux, avantages et inconvénients des différents modes de gestion possibles.

Le Conseil Municipal retient la proposition de recourir à l'affermage et fixe les principaux éléments du contrat envisagé :

1. Responsabilités du délégataire

Le délégataire assurera la responsabilité du bon fonctionnement et de l'exploitation des ouvrages, ainsi que la continuité du service. Les ouvrages délégués concernent la production et la distribution d'eau potable sur la commune. Le délégataire assurera la totalité des prestations de surveillance et du bon fonctionnement de toutes les installations de production et distribution d'eau potable ainsi que les travaux d'entretien et de renouvellement des équipements hydrauliques, électromécaniques et des compteurs. En outre, le délégataire aura pour principaux objectifs :

- Le remplacement des branchements en plomb encore présents sur le territoire.
- L'optimisation technico-économique de l'utilisation des deux ressources en eau (achat d'eau à la Ville de Troyes et puits de la Commune).

Il est d'autre part envisagé de confier, sous forme d'options :

- la sécurisation de la production (télétransmission, automatisation du fonctionnement de la production).
- la sécurisation de la qualité (mise en place d'analyseurs en continu de chlore et nitrates).
- la sécurisation des ouvrages (téléalarme).

2. Durée du contrat de délégation

La durée envisagée pour ce contrat est de 10 ans.

3. Modalités de la consultation

La consultation se fera conformément aux dispositions de la loi du 29 janvier 1993, dite Loi Sapin, sur la base des éléments techniques décrits dans le présent rapport présentant les caractéristiques quantitatives et qualitatives des prestations à assurer par le délégataire.

Indemnités du Receveur Municipal :

Le Conseil Municipal décide :

- De demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de Conseil.
- D'accorder l'indemnité de Conseil au taux de 100% par an.
- Que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 octobre 1983 et sera attribué à M. Vincent MARQUE.
- De lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires dans sa totalité.

Sécurité des travaux à proximité des installations d'éclairage public :

M. le Maire expose que la loi Grenelle 2 a prévu de nouvelles dispositions pour prévenir les dommages aux ouvrages souterrains :

- Mise en place d'un guichet unique des réseaux.
- Evolution de la réglementation qui précise les mesures de prévention nécessaires à la préservation des réseaux.
- Renforcement de la compétence des acteurs directement concernés par ces enjeux de sécurité.

Le guichet unique des réseaux est un téléservice géré par l'INERIS (Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques).

Il sera renseigné par les exploitants des réseaux qui, dans un premier temps, y enregistreront leurs coordonnées et référenceront les ouvrages dont ils ont la responsabilité. Son financement sera assuré par une redevance annuelle à la charge des exploitants des réseaux.

Le guichet unique permettra la constitution d'une base de données informatiques recensant en mairie les réseaux et les principales informations nécessaires à la réalisation des travaux dans de meilleures conditions de sécurité. Ces informations seront accessibles gratuitement par internet. Ce dispositif remplacera le système actuel de déclaration.

Les communes sont concernées par cette réforme en tant que maîtres d'ouvrage, exécutant de travaux, voire de réseaux.

M. le Maire rappelle que la commune adhère au Syndicat Départemental d'Energie de l'Aube et qu'elle lui a transféré la compétence relative à :

- La maîtrise d'ouvrage des investissements d'éclairage public et de mise en lumière.
- La maintenance préventive et curative des installations d'éclairage public et de mise en lumière.

Concernant les installations communales d'éclairage public, le Syndicat serait en mesure, dans le cadre d'une mise en commun des moyens, de prendre en charge les nouvelles obligations des communes en tant qu'exploitant du réseau d'éclairage public, classé dans la catégorie des ouvrages sensibles pour la sécurité : renseignement du guichet unique, déclaration de la longueur du réseau, enregistrement sur le téléservice des plans géoréférencés des zones d'implantation des ouvrages, instruction et réponse aux déclarations de projet de travaux (DT) et aux déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT), mise en place d'un service d'astreinte téléphonique.

Selon les dispositions de la délibération n°8 du 16 mars 2012 du bureau du SDEA, la contribution communale à ce service serait forfaitaire et égale à 0.80 € par luminaire et par an.

Elle comprendrait la redevance à verser à l'INERIS et serait révisée chaque année dans les mêmes conditions que les contributions au service de maintenance des installations électriques communales.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

demande au SDEA de prendre en charge les nouvelles obligations règlementaires qui pèsent sur les communes en tant qu'exploitant du réseau d'éclairage public.

s'engage à verser au SDEA une contribution à ce service, sur présentation d'un décompte établi dans les conditions de la délibération n°8 du 16 mars 2012 du bureau du SDEA.

s'engage à inscrire aux budgets correspondants les crédits nécessaires.

Vente d'une partie de la parcelle ZN 18 :

Le Maire expose que le Conseil Municipal a décidé lors de sa séance du 26 avril 2011 de la vente d'une partie de la parcelle ZN 18.

Le Conseil avait autorisé le Maire à signer tout document y afférant ; or, étant également partie prenante en qualité de Président du Syndicat d'Assainissement, il ne peut pas signer en qualité de Maire.

Le Conseil Municipal décide de modifier sa précédente délibération en chargeant M. PICHENEY Patrice, 1^{er} adjoint, de mener à bien le projet et de signer tout document y afférant.

Séance du 5 juin 2012

Rapport sur l'eau :

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel technique et financier du service d'eau potable de la commune, pour l'année 2011, présenté par le Maire.

Taxe d'Aménagement (T.A) :

M. le Maire expose que la délibération du Conseil Municipal du 8 novembre 2011 concernant l'instauration de la taxe d'aménagement, n'est pas conforme au règlement pour ce qui est des exonérations.

Le Conseil Municipal précise donc que les exonérations de la Taxe d'Aménagement sont les suivantes :

- Les bâtiments à usage agricole sont exonérés totalement.
- Les bâtiments à usage commercial de détail d'une surface de vente inférieure à 400 m² sont exonérés à 50%.
- Les bâtiments à usage artisanal bénéficient d'un abattement de 50%.
- Les bâtiments à usage industriel sont exonérés totalement.

Séance du 17 juillet 2012

Commission d'appel d'offres :

Conformément aux dispositions de l'article 22 du code des marchés publics, le Conseil Municipal décide d'élire en son sein trois membres titulaires et trois membres suppléants devant siéger à la commission d'appel d'offres.

Le Conseil Municipal procède au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste à l'élection des membres de cette commission.

Une seule liste dite "liste communale" présente :

MM. PICHENEY Patrice, LUDOT Jean-Raymond, ROGER Sylvain, membres titulaires.
MM. et Mmes DIMALTA Magali, GOGIEN Florence, AZIERE Francis, membres suppléants.

Il est ensuite procédé au dépouillement :
Votants : 11

La "liste communale" obtient 11 voix.

Sont déclarés élus pour faire partie avec M. le Maire, de la commission d'appel d'offre :

MM. PICHENEY Patrice, LUDOT Jean-Raymond, ROGER Sylvain, membres titulaires.
Mmes DIMALTA Magali, GOGIEN Florence et M. AZIERE Francis, membres suppléants.

Budget : Décision Modificative :

<i>Dépenses de fonctionnement</i>			<i>Recettes de fonctionnement</i>		
<i>cpte</i>	<i>intitulé</i>	<i>Montant</i>	<i>cpte</i>	<i>intitulé</i>	<i>Montant</i>
6574	Subvention	270,00 €			
61522	Entretien bâtiments	-270,00 €			

Convention chiens errants :

Le Maire expose le projet de convention entre la commune de Rouilly-Saint-Loup et l'APDA (Assistance Protection Défense des Animaux).

Par cette convention, l'APDA s'engage à prendre en charge les chiens errants trouvés sur le territoire de la commune de Rouilly-Saint-Loup, ce, uniquement à la demande de celle-ci. La commune s'engage à verser une subvention annuelle au titre de son fonctionnement, d'un montant de deux cent-cinquante euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire de signer cette convention pour une durée d'une année avec effet au premier janvier deux mil douze.

Séance du 11 décembre 2012

Délégation du service public de distribution d'eau potable : choix du délégataire :

Le Maire expose que le rapport de présentation entérinant le choix du délégataire suite aux négociations, le rapport d'analyse des offres de la commission Sapin du 29/08/12, et le projet de contrat fourni au moment de la consultation des entreprises ont été transmis à chaque Conseiller Municipal avec la convocation à la présente réunion. Il reprend l'historique du projet et notamment explicite de vive voix les raisons du choix figurant dans le rapport d'analyse.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Retient l'offre de la société SAUR.

Autorise le Maire à signer le contrat correspondant.

Charge le Maire de mettre au point les détails du contrat d'affermage.

Budget : service des eaux décision modificative n°1 :

Considérant que les crédits ouverts au compte 2031 du SERVICE DES EAUX ne sont pas suffisants, l'assemblée décide d'inscrire les crédits nécessaires, ce qui entraîne la décision modificative suivante :

Dépenses d'investissement :

compte 2031	Frais d'étude	+4 000 €
compte 2121	Aménagement	- 4 000 €
Total dépenses		0 €

Indemnités du Receveur Municipal :

Le Conseil Municipal,

Attribue à Monsieur MARQUE Vincent, Trésorier, la totalité de l'indemnité de Conseil pour l'année 2012. Cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 octobre 1983.

Attribue également en totalité l'indemnité de confection des documents budgétaires pour l'année 2012.

Adhésion au SDDEA :

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'à l'occasion de son Assemblée Générale qui s'est tenue le 24 octobre 2012 à l'U.T.T. de TROYES à Rosières, le Comité du Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube (SDDEA), auquel la commune adhère, a donné son accord à la demande d'adhésion formulée par la ville de ROMILLY SUR SEINE.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération correspondante qui lui a été notifiée par le Président du Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube et, en application de l'article L.5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, il demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'adhésion de cette nouvelle collectivité.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré,

Se prononce favorablement sur la demande d'adhésion au Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube (SDDEA) formulée par la ville de ROMILLY SUR SEINE.

Maintien de l'allocation de vétérance aux anciens sapeurs-pompiers volontaires :

Le versement de l'allocation de vétérance aux anciens sapeurs-pompiers volontaires (SPV) de notre corps de première intervention (CPI) était jusqu'à présent financé et géré administrativement par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

L'évolution législative du 20 juillet 2011 (article 15 de la loi 2011-851) permet désormais aux communes qui le souhaitent d'augmenter le montant de l'allocation de vétérance que perçoivent les anciens SPV, sans toutefois dépasser le montant de l'allocation de fidélité.

Afin de nous laisser le choix de cette décision, le Conseil Général a décidé de nous attribuer une dotation d'un montant équivalent à l'allocation de vétérance.

Le Conseil Municipal après avoir entendu cet exposé :

Décide de maintenir le versement de l'allocation de vétérance aux anciens SPV (actuels et futurs) de notre CPI.

Prend acte de la dotation du Conseil Général.

Décide d'inscrire cette charge au budget.

Autorise le Maire à mandater les dépenses.

Séance du 5 février 2013

Transport scolaire :

Le Maire rappelle que plusieurs administrés lui avaient fait la demande que le bus scolaire puisse faire un arrêt supplémentaire rue des Grèves, vers le garage.

Suite à cette demande, et après avoir pris contact avec le Conseil Général, chargé des transports scolaires, il s'avère que la création d'un arrêt de car scolaire dans ce secteur est possible mais conditionné à la réalisation d'un aménagement sécurisé (stationnement de véhicules hors circulation, création d'un chemin piétonnier).

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve la création de cet arrêt de bus.

Approuve les aménagements y attendant.

Charge le Maire de prendre toute décision permettant de mener à bien ce projet.

Organisation du temps scolaire :

Le Conseil Municipal prend connaissance du décret 2013-77 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires ; ce décret prévoit entre autres une demi-journée de classe d'enseignement le mercredi matin. Le Conseil Municipal prend également connaissance de la lettre de Monsieur le Président du Conseil Général de l'Aube, par laquelle il expose l'impossibilité de ses services de mettre en place ces nouvelles dispositions pour l'année scolaire prochaine, pour ce qui est de sa compétence, le transport scolaire.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Porte son choix sur une application de la réforme à la rentrée scolaire 2014 - 2015.

Charge le Maire de saisir le Conseil Général pour avis, conformément aux dispositions de l'article 4 du décret.

Charge le Maire de formuler la demande de report auprès de M. le Directeur Académique des Services de l'Education de l'Aube.

Vide-greniers :

M. CASTEX Jean-Marie, trésorier de la coopérative scolaire de l'Ecole de Rouilly-Saint-Loup fait part au Conseil Municipal de son projet d'organiser un « vide-greniers brocante » selon les modalités suivantes :

Jour : 14 avril 2013

Organisateur et bénéficiaire : Coopérative scolaire de Rouilly-Saint-Loup

Lieu : MENOIS, rue du Château et rue du Parc.

Horaires : de 7 h à 20 h.

Caractéristiques de la vente : vide-greniers et brocante.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce projet.

Location des terres communales :

Le Maire expose que trois parcelles de terres communales sont actuellement louées à Mme LANGET Sylvie et M. ROGER Gilbert ; depuis l'an dernier, la commune a acquis la parcelle cadastrée ZS n°32 auprès du département de l'Aube.

Le Conseil Municipal décide de louer cette parcelle à Mme LANGET Sylvie au même prix que les autres, soit 5,5 sacs l'hectare.

Rappel des terres en location :

Mme LANGET Sylvie :

*	ZS 62	1ha	06a	45ca
*	ZS 61		14a	17ca
*	ZO 33	2ha	57a	00ca

M. ROGER Gilbert :

*	ZX 59	0ha	88a	20ca	(partie)
---	-------	-----	-----	------	----------

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce projet.

Séance du 26 mars 2013

Comptes de gestions 2012 :

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion du Receveur Municipal pour l'année 2012, concernant la commune, le service des Eaux, et le Centre Communal d'Action Social.

Comptes administratifs 2012 :

Le Conseil Municipal vote les comptes administratifs pour l'année 2012, ainsi résumés :

Fonctionnement :	commune	CCAS	Sc des Eaux
clôture 2011	179 410	-78	27
recettes 2012	414 349	6 100	3 473
dépenses 2012	325 798	4 682	4 822
résultat	262 540	1 339	-1 321

Investissement	commune	CCAS	Sc des Eaux
clôture 2011	-5 419		24 056
recettes 2012	30 566		4 182
dépenses 2012	57 442		15 596
résultat	-26 875		12 642

Affectation des résultats 2012 :

Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats de fonctionnement de l'année 2012 de la façon suivante :

Commune :

Affectation au R 1068 en investissement : 32 296 €

Report de fonctionnement R 002 : 230 245 €

Taux d'imposition 2013 :

Le Conseil Municipal vote les taux d'imposition 2013 comme résumé dans le tableau suivant :

	bases notifiées	taux 2012	taux 2013	produit résultant
TH	485 000	26,01	26,53	128 671
TF	291 900	24,69	25,18	73 500
TFNB	54 500	19,5	19,89	10 840
CFE	172 900	23,46	23,46	40 562

total : 253 573

Budgets 2013

Le Conseil Municipal vote les budgets pour l'année 2013, ainsi résumés :

Fonctionnement	commune	CCAS	Sc des Eaux
clôture 2012	230 245	1 339	- 1 322
recettes 2013	404 164	5 100	7 022
dépenses 2013	634 409	6 439	5 700

Investissement	commune	CCAS	Sc des Eaux
clôture 2012	- 32 296		12 042
recettes 2013	468 947		5 000
dépenses 2013	468 947		17 042

Convention relative à l'Aide Technique de l'Etat (ATESAT) :

Le Conseil Municipal,

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République, notamment son article 7-1 issu de la loi n°2011-1168 du 11 décembre 2001 portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier, dite loi MURCEF,

Vu les décrets n°2002-1209 du 27 septembre 2002 relatif à l'assistance technique fournie par les services de l'état au bénéfice des communes et de leur groupements et pris pour application du III de l'article 1er de la loi du 11 décembre 2001 susvisée,

Vu l'arrêté du 27 septembre 2002 relatif à la rémunération de l'assistance technique fournie par l'état aux communes et à leurs groupements au titre de la solidarité et de l'aménagement du territoire,

Décide

De solliciter le concours de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube dans le cadre de l'assistance Technique fournie par l'état pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire (ATESAT) et ce à compter du 1er janvier 2013, pour une durée de un an renouvelable deux fois.

Les missions retenues sont les suivantes :

Mission de base dans les champs de compétence de la commune.

D'approuver le projet de convention et son annexe, ci-joints.

D'autoriser le Maire à signer la convention et à prendre toutes les dispositions en ce qui concerne le suivi technique, administratif et financier de la convention.

LE FILM DE L'ANNEE 2012-2013

LES AGAPES DES AINES

29
AVRIL
2012



Encore une fois, les aînés de Rouilly-Saint-Loup ne s'y sont pas trompés puisqu'ils étaient très nombreux le dimanche 29 avril à avoir répondu présents à l'appel de la municipalité pour le repas annuel qui leur est réservé.

Beau à regarder ...

Les Conseillers Municipaux les avaient rejoints dans la salle des fêtes lorsque Jean-Pierre Marty a prononcé quelques mots de bienvenue pour les présents et demandé d'avoir une pensée pour les personnes absentes retenues par la maladie.



... bien meilleur à déguster !



Il était temps alors de lever son verre avant de déguster des mets aussi fins que copieux préparés avec soin par M. Blanchard le traiteur habituel.

C'est repu que tout le monde s'est résolu à se séparer, longtemps après la fin du repas, chacun voulant prolonger au maximum ce moment précieux.

LE VIDE-GRENIERS FAIT LE PLEIN

13
MAI
2012



Côté chineurs ...

Il faut dire que depuis quelques années, le beau temps était rarement de la partie et que cette fois-ci la chaleur et le soleil n'ont pas fait défaut.

Soixante-cinq exposants avaient soigneusement préparé leur déballeage et, de bon matin, attendaient de pied ferme, les chineurs qui, après un début de matinée timide, sont venus



Côté exposants ...



Côté organisateurs.

Les plus pessimistes voyaient dans l'oubli involontaire de l'annonce du vide-greniers de Menois dans le petit fascicule prévu à cet effet, le présage d'un fiasco pour le rendez-vous annuel des chineurs dans notre commune.

La treizième édition de cette manifestation a démenti toutes ces prédictions puisque le vide-greniers de Menois a connu cette année un franc succès.

en nombre l'après-midi parcourir les allées de Menois à la recherche de la bonne affaire.

Certains l'ont trouvée, d'autres se sont contentés de se promener mais tous ont fait de cette treizième édition un succès tel que les organisateurs planchaient déjà quelques jours après sur le projet d'une quatorzième.

20
MAI
2012

UNE EXPOSITION PLEINE DE CHARME

Le dimanche 20 mai, la salle des Fêtes a ouvert ses portes sur une exposition-vente d'objets artisanaux.

Une vingtaine d'exposants avait investi les lieux pour proposer à la vente bijoux, robes de



mariée, vêtements divers, friandises, Champagne et autres produits régionaux.

La salle Saint-Loup avait revêtu un visage sympathique qu'on ne lui connaissait pas encore.

LES TRUITES MORDENT A L'HAMEÇON

27
MAI
2012



Il fallait être matinal en ce dimanche de Pentecôte pour ne pas manquer le coup d'envoi du rituel lâcher de truites dans les étangs des Vignottes.

Et tous les mordus de pêche à la ligne attendaient dès cinq heures l'ouverture des portes pour bénéficier du meilleur emplacement.

A six heures précises, Jean-Pierre Marty donnait le signal du départ.

Quelques minutes ont suffi pour voir les premières truites sortir de l'eau et remplir les filoches.

Le contrat de dix truites maximum par personne a, pour beaucoup, été vite rempli d'autant qu'on ne pouvait pour l'occasion rêver meilleur temps et meilleures conditions puisque les pluies abondantes des dernières semaines avaient permis à l'étang de retrouver un niveau d'eau tout à fait favorable à une pêche généreuse.

NOUVEAU SUCCES MAJUSCULE POUR LES ENFANTS DU REGROUPEMENT

23
JUN
2012

Concentration et enthousiasme sur scène



Près de cent soixante enfants ont assuré le show, tambour battant, le samedi 23 juin dans la cour de l'école de Rouilly-Saint-Loup à l'occasion de la fête des écoles du Regroupement Montaulin, Rouilly-Saint-Loup, Ruvigny.

A 14 heures précises, les élèves de maternelles ont débuté le spectacle par un chant, suivis par les élèves de l'élémentaire qui les ont imités, avant que

chacune des sept classes ne vienne danser sur des musiques toutes plus entraînantes les unes que les autres.

Les costumes colorés ajoutaient à la féerie des numéros exécutés avec concentration pour le plus grand bonheur des parents, grands-parents, amis ou habitants des trois communes qui n'auraient manqué la prestation pour rien au monde.



La kermesse bat son plein

Il faut dire que le beau temps, commandé spécialement pour l'occasion, a fortement contribué à l'énorme succès de la manifestation puisque les stands de la kermesse qui a suivi le spectacle n'ont pas désempilé de l'après-midi.



Succès des jeux intervillages

Pour couronner le tout, la soirée s'est poursuivie dans la bonne humeur par des jeux intervillages qui ont vu une nouvelle fois la victoire de Rouilly-Saint-Loup devant Montaulin et Ruvigny. Rendez-vous a d'ores et déjà été pris pour la revanche l'an prochain.

LA PLUIE N'ARRETE PAS LE LUPIRULLIEN

13-14
JUILLET
2012

Les festivités du 14 juillet avaient bien mal débuté à Rouilly puisque la pluie est venue perturber le déroulement de la retraite aux flambeaux. Courageux, les lupirulliens qui attendaient cela avec impatience ont quand même fait le déplacement en nombre et le défilé a déambulé dans les rues du village sous une pluie battante.

Dans la foulée, le feu d'artifice, pour des raisons techniques, a été annulé mais, toujours courageux, les amateurs de danse se sont regroupés avec enthousiasme sous le préau de l'école pour prendre part au bal organisé par la municipalité jusque tard dans la nuit.

Les cerveaux en ébullition



Une journée riche en rebondissements



Le lendemain après-midi, les lupirulliens sont venus pour participer aux jeux organisés par la municipalité pour les petits et les plus grands malgré là aussi un temps plus qu'incertain.

Mais la bonne humeur était de mise et rien n'a pu empêcher les plus jeunes de s'adonner aux joies du trampoline, du chamboul'tout, de la pêche à la ligne ou autre jeu d'adresse tandis que les adultes préféraient plancher sur des jeux plus intellectuels.

Un sympathique goûter a réuni tout le monde avec un thème de discussion récurrent : à quelle date faudra-t-il célébrer le quatorze juillet à l'avenir pour espérer avoir du beau temps ?



29
SEPTEMBRE
2012

FORTE MOBILISATION POUR LA PREMIERE CHASSE AUX DECHETS

Les virages de la commune sont souvent propices à des lâchers indécents par les portières des voitures, d'emballages d'aliments de la restauration rapide. Aussi n'est-il pas rare de voir les bas-côtés souillés par des déchets de toutes sortes.

Les enseignants de l'école ont pensé que l'opération « Nettoyons la nature », conjuguée avec d'autres actions en classe serait l'occasion de sensibiliser les consommateurs en herbe que sont les écoliers à tous ces problèmes de déchets sauvages.



Pour la première année, l'école primaire de Rouilly-Saint-Loup avait décidé de s'associer à ces journées de nettoyage. Le samedi 29 septembre avait été choisi. Il ne restait plus qu'à voir le nombre de personnes qui se mobiliseraient pour cette bonne cause.

Et ce sont près de soixante-dix volontai-

res, enfants, jeunes et moins jeunes, lupirulliens ou habitants des communes avoisinantes qui se sont présentés au lieu de rendez-vous.

Les chasubles fluorescentes, les sacs et les gants offerts par Les Centres Leclerc, qui parainaient l'opération, n'ont pas pu équiper tout le monde.

Après un rapide rappel des règles élémentaires de sécurité, le cortège s'est mis en route pour un parcours de plus de 7 kilomètres dans les rues et les chemins de la commune. Les sapeurs pompiers de Rouilly-Saint-Loup étaient tous présents pour assurer la sécurité des participants lors des passages sur les routes.

Et c'est le sourire aux lèvres, sous un soleil généreux, que tout le monde s'est pris au jeu de débusquer le moindre déchet et de remplir son sac avant le voisin. La moisson a été, malheureusement, très bonne puisqu'une benne de camion a été vite remplie, soit l'équivalent de près de 600 kilogrammes. Outre les papiers gras de la restauration rapide, des dizaines d'objets hétéroclites comme des matelas, des sommiers, des batteries de voitures ont été ramassés.

Tout le monde s'est retrouvé, après deux heures et demie de marche, sous le préau de l'école pour faire un debriefing à chaud et surtout partager le verre de l'amitié.

Vu le succès rencontré et le large sourire de satisfaction affiché par l'ensemble des bénévoles, le projet de reconduire l'opération l'an prochain a déjà pris forme et un autre parcours sera alors nettoyé.



PORTES OUVERTES AUX OUTILS NUMERIQUES

2
OCTOBRE
2012



Dans la classe de Sonia Dulout

Cela fait déjà trois ans que la classe de Jean-Marie Castex est équipée d'un matériel numérique composé d'un tableau blanc interactif et de douze ordinateurs portables dans une classe mobile. Le SIVOS, qui gère les affaires scolaires du RPI dont fait partie l'école, avait su à l'époque profiter de l'opportunité offerte par le plan Ecoles Numériques Rurales pour équiper une classe à moindre coût.

L'an dernier, c'est un video-projecteur interactif à ultra-courte focale qui venait équiper la classe de Sonia Dulout.

Depuis ces installations, les deux enseignants utilisent au quotidien ces nouvelles technologies en lieu et place du traditionnel tableau noir. L'interactivité ainsi que le côté ludique de ces outils de dernière génération remportent l'adhésion des enfants qui y portent un intérêt plus soutenu.

Afin de mieux faire connaître le nouveau fonctionnement de ces classes, le Recteur de l'Académie de Reims a mis en place les 2 et 3 octobre, deux journées dédiées au numérique. C'est dans ce cadre que, tout naturellement, en utilisateurs réguliers de ce type de matériel, les enseignants de Rouilly-Saint-Loup ont inscrit leur école à la



Dans la classe de Jean-Marie Castex

journée portes ouvertes du mardi 2 octobre.

Parents et élus étaient conviés à assister à une des cinq séances qui avaient été préparées en français, mathématiques, géographie ou encore en histoire de l'art.



En pleine action !

Au final, peu de visiteurs avaient pu se libérer, mais ceux qui ont assisté aux leçons se sont accordés à dire qu'ils étaient satisfaits de découvrir une autre manière d'enseigner et de voir l'intérêt et la réactivité des enfants face à l'utilisation du tableau numérique interactif.

LE 11 NOVEMBRE EN IMAGES



LA SAINTE-BARBE FETEE DIGNEMENT



La traditionnelle Sainte Barbe donne, tous les ans, l'occasion de réunir les pompiers pour faire la fête d'une part, mais aussi pour dresser un bilan de l'année écoulée.

C'est par cela que le caporal et chef de corps Ludovic Roger a commencé ce samedi 8 décembre, dans la salle Saint-Loup, lors de son discours d'ouverture.

Il a félicité les pompiers de la compagnie pour leur disponibilité et leur efficacité lors de chacune des 44 interventions pour secours à personnes, accidents de la route, incendies ou encore destructions de nids d'insectes. L'accroissement du nombre d'interventions prouve à quel point un CPI est important dans une commune. La rapidité de ces interventions montre, s'il en est encore besoin, que les habitants de la commune peuvent compter sur des secours efficaces.

Il a tenu à souligner, outre le soutien matériel et financier, la parfaite collaboration avec l'équipe municipale.

Il a ensuite adressé ses remerciements au Major Jotte, représentant le Centre d'Incendie et de Secours de St Julien les Villas et le Service Départemental d'incendie et de Secours de l'Aube, pour les manœuvres communes, avant de lui passer la parole.

L'arrivée d'un nouveau pompier le 1er octobre, Antonio Carneiro, est venue renforcer une équipe toujours à la recherche de nouveaux effectifs.

Benoît Champion a été félicité pour sa réussite dans sa formation aux premiers secours niveau 2 tandis que Christophe Fey a été élevé au grade de caporal.

Le discours s'est terminé sur les projets 2013 parmi lesquels une manœuvre en avril à laquelle les habitants pourront participer et en juin, une après-midi portes ouvertes pour promouvoir les missions des sapeurs-pompiers.

Chacun a pu ensuite lever son verre avant de se mettre à table pour un repas bien mérité.



*Christophe Fey et Benoît
Champion récompensés*

GENEREUX PÈRE NOEL !

16
DECEMBRE
2012

Le Père Noël très entouré



Il avait, en cette fin d'année, tellement de travail, le Père Noël, qu'on l'a vu partout et qu'on avait l'impression qu'il pouvait être à plusieurs endroits en même temps. Malgré cette hyperactivité, il était bien au rendez-vous qu'il avait fixé aux enfants de la commune le dimanche 16 décembre à la salle des fêtes de Rouilly-Saint-Loup.

Et il n'est pas venu la hotte vide, loin s'en faut ! Après un goûter assez vite englouti pour ne pas perdre de temps, chacun des 56 enfants de moins de huit ans, à l'appel de son nom, est venu, tantôt avec courage, tantôt avec plus de retenue voire de crainte, retirer son jouet des mains du Père Noël.

Il s'est ensuite prêté de bonne grâce à une longue séance de photos avant de repartir vers d'autres distributions.

Rapide, le goûter



GALETTE DES ROIS

27
JANVIER
2013

La galette a réuni le dimanche 27 janvier les aînés de Rouilly.



Si elle a permis aux personnes présentes de passer un bon après-midi, la disparition récente d'habitues était dans tous les esprits.



ZUMBA TOUS AZIMUTS

A l'initiative du club Bien-Être de Montaulin, la salle Saint-Loup avait ouvert exceptionnellement ses portes le dimanche 3 février pour une séance de zumba tout public.



Venues d'un petit peu partout, une soixantaine de courageuses, habituées ou néophytes a pris place pour se déhancher sur des rythmes endiablés.

Au bout de deux heures d'efforts intenses, tout le monde est reparti satisfait à la fois de l'exercice et du cadre dans lequel chacun avait pu évoluer.

Dégriff 'Literie by LUNELY

Faites la peau

Au mal de Dos

Dormez autrement

299, Fbg Croncels - 10000 TROYES
(direction Dijon)
Tél : 03.25.75.30.77



Savoir faire la différence

Chaque jour, Eiffage Travaux Publics

- S'adapte au monde d'aujourd'hui et propose des solutions innovantes
- Conçoit de nouvelles liaisons entre les hommes et réalise des infrastructures qui respectent l'environnement
- Assure le confort des usagers et développe les réseaux de communication

Établissement Champagne Ardenne
1, rue William et Catherine Booth - BP 2051
10010 TROYES CEDEX
Tél. : 03 25 76 24 24
accueil.troyes.travauxpublics@eiffage.com

www.eiffagetravauxpublics.com



TROIS MANŒUVRES EN UNE !

10
MARS
2013



*La victime intoxiquée
est sortie de la classe enfumée*

Dimanche 10 mars à neuf heures, l'alerte est donnée à l'école de Rouilly-Saint-Loup : une épaisse fumée blanche avait envahi une des classes.

Les pompiers de Rouilly-Saint-Loup et ceux de Saint-Julien-les-Villas sont rapidement sur place. Ils mettent en place les lances à incendie, s'équipent d'appareils respiratoires et investissent prudemment les lieux à la recherche d'une ou de plusieurs victimes potentielles. Ils en trouveront une, enfermée dans l'autre classe, intoxiquée par la fumée.

En fait, plus de peur que de mal puisque ce n'était que le scénario d'une manœuvre mise au point par le Major Jotte de Saint Julien et le Caporal Ludovic Roger de Rouilly-Saint-Loup.

Chaque année, les deux compagnies travaillent ensemble afin d'être le plus efficace possible dans chacune de leurs interventions.

A peine la manœuvre terminée, qu'ils sont à nouveau appelés pour un accident de travail dans le local technique jouxtant la salle des fêtes. Une personne de sexe masculin, intoxiquée par le monoxyde de carbone dégagé par son véhicule a fait un arrêt cardio-respiratoire. L'occasion pour plusieurs pompiers de pratiquer le massage cardiaque et de tester le défibrillateur.



*La victime
en arrêt
cardiaque*



*reconnaissance
de cave en ARI*

Forts de ces expériences, les scénaristes ont ajouté une troisième manœuvre qui n'était pas prévue au programme : retour à l'école cette fois-ci pour une reconnaissance de la cave avec encore une fois les appareils respiratoires et une corde qui reliait les pompiers à l'extérieur de la cave où elle avait été attachée.

Tout le monde s'est réuni ensuite au local des pompiers de Rouilly-Saint-Loup pour tirer tous les enseignements de ces trois mises en situations communes afin d'être le plus performant possible lorsqu'elles arriveront réellement.

Une formation aux Premiers Secours ?

Pour quoi faire ?



Pourquoi ?

Tous les spécialistes vous le diront, les premières minutes après un accident ou un sinistre, sont des minutes décisives pour les victimes. En effet, en attendant les secours spécialisés, l'état de la victime peut s'améliorer mais aussi s'aggraver **si rien n'est fait !**

Les victimes peuvent être sauvées par des gestes simples que nous pouvons effectuer en attendant l'intervention d'un médecin, du SAMU ou des pompiers.

Ces gestes peuvent être acquis lors d'une formation aux premiers secours.

Moins de 5% de la population française a suivi une formation aux premiers secours et connaît les gestes qui sauvent.

Sommes-nous en mesure d'intervenir en cas d'urgence ?

Lors d'un étouffement, d'un malaise, d'une noyade... ou encore lors d'une crise cardiaque chez un proche parent ?

Qu'est-ce que la formation aux premiers secours ?

Ce n'est pas un exposé scolaire, ni un cours de fac de médecine mais une formation basée essentiellement sur des mises en situation sous forme de cas concrets.





PROGRAMME PSC1 (PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1)

La Protection



L'Alerte et Protection des Populations



Obstruction des Voies Aériennes



Les Hémorragies Externes



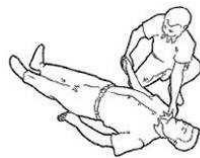
Les Plaies

Les Brûlures

Les Traumatismes des Os et Articulations

Le Malaise

Perte de Connaissance



Arrêt Cardiaque et DAE



= 8 heures de formation (et peut-être la vie de vos proches)

Renseignements auprès du Chef de Corps :

Caporal ROGER Ludovic 06.13.57.62.37

Remerciements :

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers vous remercie pour l'accueil chaleureux et vos dons lors du passage des calendriers.

Agenda 2013 - Activités des Sapeurs-Pompiers :

Jeudi 31 Janvier 2013 :	Assemblée Générale de la Compagnie
Dim 10 Mars 2013 :	Manœuvre conjointe avec le Centre de Secours de St Julien
Dim 14 Avril 2013 :	Présentation des NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie)
Mer 8 Mai 2013 :	Cérémonie du 8 Mai 1945
Dim 12 Mai 2013 :	Manœuvre Lot de Protection contre les Chutes
Sam 8 Juin 2013 :	Portes Ouvertes au Centre de Première Intervention
Sam 6 Juillet 2013 :	Manœuvre Incendie
Sam 13 Juillet 2013 :	Feu Artifice et Sécurité Retraite aux Flambeaux
Dim 11 Août 2013 :	Barbecue
Sam 7 Septembre 2013 :	Formation Continue Secourisme
Sam 28 Septembre 2013 :	Sécurité « Nettoyons la Nature »
Dim 13 Octobre 2013 :	Manœuvre conjointe avec le Centre de Secours de St Julien
Mar 5 Novembre 2013 :	Manœuvre secourisme
Lundi 11 Novembre 2013 :	Cérémonie du 11 Novembre 1918
Ven 15 Novembre 2013 :	Exercice évacuation des écoles
Fin Nov- Début Déc 2013 :	Présentation des calendriers 2014
Sam 30 Novembre 2013:	Repas de la Sainte Barbe (Patronne des Sapeurs-Pompiers)

Retrouvez-nous sur notre blog :

<http://cpi-de-rouilly-saint-loup.blog4ever.com>





Portes Ouvertes

le Samedi 8 Juin 2013 de 15h00 à 17h00

à la Caserne des Pompiers de Rouilly Saint Loup

**Au programme : Présentation des effectifs, du matériel,
démonstrations, exercices.....**



Je cours, tu cours, ils, elles courent...



Avant...

Il n'est pas rare, aux abords de la vélovoie, de voir courir régulièrement des personnes habitant la commune. A croire que l'air de Rouilly leur donne des ailes ! Il faut dire qu'elles n'ont pas loin à aller pour trouver leur bonheur.

Petit à petit, l'idée d'essayer de réunir tous ces joggeurs, toutes ces joggeuses pour qu'ils partagent ensemble leur passion au moins une fois, a fait son chemin.

La date du 24 mars a été retenue et le rendez-vous a été pris pour dix heures au pied de la passerelle qui enjambe le canal de Restitution.

Les conditions météorologiques étaient miraculeusement idéales compte tenu du temps des jours précédents et une dizaine de courageux se sont présentés pour cet entraînement en commun. Sans plus de formalités, tout le monde s'est élancé en direction de Ruvigny sur la digue du canal.



Pendant...



Pendant...

Assez vite, les groupes se sont formés en fonction du rythme de chacun mais à l'arrivée et après environ six kilomètres, les écarts ne se sont pas révélés très conséquents.

Il a suffi d'à peu près quarante-cinq minutes pour boucler le circuit.

Tout le monde s'est ensuite dirigé vers la mairie pour faire plus ample connaissance autour d'un verre.

L'occasion également de proposer de renouveler l'expérience à intervalles réguliers, de l'ordre d'un dimanche par mois.



Après...

SOUVENIRS D'ÉCOLE

Année Scolaire 1992-1993



Classe de CE2-CM1-CM2 de Jean-Marie Castex
de gauche à droite :

Premier rang

Stéphane LEOST Nicolas BEDU Adeline CONROUX
Stéphane HENRION Julien COTIBY

Deuxième rang

Julien BARRAULT Elodie MARTINOT Anthony BUONANNO Olivia GOUMARD
Cyrille PIERRE Aline AUBRY Cyril PICHENEY Aurore DUPORT

Troisième rang

Laurent COTIBY Aurélie FALCO Darwin SEGAISS Candy BILLOTTET
Jérôme JUFFIN Fanny BILLOTTET Damien BESSON Fanny BIGLE

Quatrième rang

Alexandre PICARD Maxime MUNIER Amélie VIARD Sébastien LEOST
Elodie BUONANNO Julien DAVENE Guillaume BESSON



MENUISIER PLAQUISTE

**plâtrerie, isolation, faux plafonds
aménagement de combles, rénovations**

7 rue des Clausets - 10800 ROUILLY ST LOUP

Tél. 03.25.81.66.04 - Port. 06.18.36.62.2

RCS TROYES 503 315 483 - APE 4332A



S.A.R.L. COURTALON-DI MALTA

M. DI MALTA Jean-Marie

COUVERTURE, ZINGUERIE, RESTAURATION ET ENTRETIEN

4 RUE JACQUARD

10600 LA CHAPELLE ST LUC

Téléphone :

03.25.78.34.26

FAX :

03.25.78.34.28



MonPc F@cil'

**Initiation, formation
mise en service, installation logiciels
création de site internet ...**

Tout pour vous rendre le Pc F@cil'

Tel : 06.61.56.52.85 contact@monpcfácil.com

Laurent ARTUS 10150 Charmont sous barbuise siret:75043179300017
www.monpcfácil.com



MAÇONNERIE GÉNÉRALE

23, rue Saint-Loup - 10800 Rouilly-St-Loup

Tél. 03 25 41 54 45

Fax : 03 25 80 89 15

E-mail : carlac.constructions@orange.fr

**Taxi de
Rouilly St Loup**

TAXI

06 27 39 58 14

**Transport de malades assis
Transports personnalisés**

Déplacement professionnel ou particulier

**Les encarts publicitaires qui paraissent
dans le Lupirullien sont ouverts à tous.**

**L'insertion est gratuite la première année,
payante les suivantes.**

**Pour les tarifs des différents formats,
prière de contacter la Mairie
au 03.25.41.58.39.**

**GARAGE
DANIEL VIARD**



Agent
RENAULT

**Réparations et entretien toutes marques
DÉPANNAGE - REMORQUAGE 24 h./24**

11, rue des Grèves - 10800 ROUILLY SAINT LOUP

03 25 41 59 13 - Fax 03 25 41 40 33

SIRET 335 096 251 00012 — APE 501 Z



Le vélo au cœur de la ville !

**Location et vente
Vélos nouvelle génération**

**City Bikes - 4 rue Moulin le Roi - 10 800 St Julien les Villas
03 25 74 16 90 - city.bikes@orange.fr**

Siret : 331 155 283 00020